



CCE / EIE N° **00000117**

du **16 DEC 2011**

CERTIFICAT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE

Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature

- Vu la loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
 - Vu le décret N° 2005/0577/PM du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental ;
 - Vu l'arrêté N° 0070/MINEP du 22 Août 2005 fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une Etude d'Impact Environnemental ;
 - Vu le rapport de Comité Interministériel de l'Environnement ;
- Considérant les nécessités de service,

Certifie que:

LA SOCIETE CAMEROON AGRICULTURE AND FOREST EXPLOITATION COMPANY (CAFECO S.A), B.P 99 MAMFE - CAMEROUN

a effectué toutes les procédures techniques nécessaires et respecté la réglementation en matière d'Etude d'Impact Environnemental pour le projet **de construction et d'exploitation de la scierie d'Ossing.**

Au vu de cette étude d'impact environnemental préalable au démarrage de ce projet, il est délivré le présent Certificat de Conformité Environnementale pour servir et valoir ce que de droit.-



Ministre Délégué

Dr. Oumar Ouhombi Ouhombi